

Reportage et Technique

Face aux problèmes de prédatons rencontrés par un certain nombre d'éleveurs bovins (les prédateurs les plus souvent incriminés sont le loup et le renard), notamment au vêlage et sur les jeunes veaux (cf. La Lettre n°1 – Au plus près de la réalité pastorale Italienne), il nous a semblé particulièrement intéressant de mener une réflexion sur la mise au troupeau de chiens de protection sur bovins.

Même si la proportion des prédatons sur bovins en France est sans commune mesure avec celle qui s'opère chaque année sur les ovins et les caprins, l'utilisation de chiens de protection sur bovins pourrait représenter une réponse au problème dans certains cas. Ainsi, au travers des deux entretiens qui suivent (réalisés respectivement en 2006 et 2008), nous comprenons mieux de quelle manière il est possible d'intégrer un chien de protection parmi des vaches.

Rencontre avec Alain OLIVE

Alain OLIVE, est éleveur transhumant sur la commune de Massat. Il élève une quarantaine de bovins allaitants de race limousine. Il s'installe à titre principal en 2005. Alain fait l'acquisition d'un Montagne des Pyrénées fin 2002 pour assurer la protection du cheptel ovin qu'il possède à l'époque. La raison pour laquelle Alain acquiert ce chien est la prédation par les chiens divagants sur ses brebis. Depuis 2002, bien des événements se sont déroulés et c'est ce qu'Alain nous raconte dans cette interview.

Cyprien ZAÏRE : Alain, peux-tu nous expliquer comment s'est déroulé le démarrage de ton chiot ?

Alain OLIVE : Bien sur, Hercule est arrivé sur l'exploitation, il avait environ 2 mois. Je l'ai mis en contact direct avec un lot de 60 tarasconnaises. Il s'est attaché rapidement aux bêtes. Par contre, je pense que ce n'était pas un chiot facile. En effet, il a eu quelques périodes de jeu qui se sont traduites par quelques morsures aux oreilles.

C.Z. : A partir de quand as-tu pu lui faire réellement confiance ?

A.O. : Quand il a atteint l'âge de 10 mois, je n'ai plus rencontré aucun problème. Je crois même qu'il apportait déjà quelque chose mais il n'aurait pas été capable de gérer une attaque virulente.

C.Z. : Aujourd'hui, ton chien assure la protection des bovins, peux-tu nous expliquer comment s'est effectué le passage des ovins aux bovins ?

A.O. : Oui, Hercule est resté avec les brebis jusqu'à l'âge de 2 ans, il a parfaitement as-

suré sa mission pendant toute cette période. Les premiers bovins sont arrivés sur l'exploitation en 2003, mon Patou avait alors 1 an. Fin 2004, le cheptel bovin est composé de 20 bêtes réparties en 2 lots : 13 vaches allaitantes et 6 génisses + 1 bœuf. Parallèlement, je diminue le troupeau ovin en vue de supprimer cet atelier. En 4 mois, le troupeau de moutons passe de 60 à 12 puis à 7, 5 et enfin à 0. Quand il n'y a plus eu que 7 brebis, Hercule a quitté le troupeau pour rejoindre le lot de génisses. Je suppose qu'il a évité d'aller avec les vaches suitées qui devaient être moins tolérantes. Je crois que l'aspect numérique a joué un grand rôle.



Hercule sur son troupeau limousin

Photo : C. ZAÏRE

C.Z. : Avais-tu projeté de mettre ton chien de protection sur les bovins ?

A.O. : Non, pas du tout. D'ailleurs, je cherchais à le placer chez un éleveur de moutons. Je n'ai rien fait pour qu'il se fixe sur le troupeau bovin. Tout cela s'est fait naturellement au printemps 2005, du jour au lendemain. En réalité, je crois qu'il a voulu rester massatois !

C.Z. : Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'il est autant admis par les génisses que par les vaches, n'est-ce pas ?

A.O. : Tout à fait. En fait, il a passé tout le printemps et l'été avec les génisses. Les vaches sont parties à l'estive. Puis lorsque l'hiver est arrivé tout le troupeau est allé à l'étable, c'est à ce moment que la cohésion s'est établie entre mon Patou et l'ensemble du troupeau.

C.Z. : La période du vêlage n'a pas été trop délicate ?

A.O. : Non, cela n'a posé aucun problème. Mon chien a su se tenir en retrait. Il ne se jetait pas sur les placentas et ne dérangeait aucunement les bêtes.

C.Z. : Quel intérêt trouves-tu à avoir un chien au milieu des vaches ?

A.O. : Eh bien, il m'est arrivé que d'autres troupeaux se mélangent avec le mien (problèmes de clôtures, chaleurs). Les propriétaires venaient trier leurs bêtes sans m'en avertir, ce qui n'est pas sans poser de problèmes, puisque ces manipulations ne se déroulaient pas toujours dans le calme et du coup, les risques de blessures et d'avortements étaient réels. Aujourd'hui, les choses sont différentes, je suis systématiquement averti par mes collègues puisque Hercule n'admet pas ce type d'intrusion. Enfin, je suis content d'avoir un Patou dans les bêtes pour prévenir tous dérangements et notamment ceux causés par les chiens errants.

C.Z. : Encouragerais-tu d'autres éleveurs bovins à utiliser un chien de protection ?

A.O. : Et comment ! Pour ma part, je souhaite en prendre un second à l'avenir.

C.Z. : Merci de nous avoir fait partager ton expérience.

Hercule a aujourd'hui 7 ans et poursuit sa carrière de protecteur de bovins en pays massatois.



Hercule en alerte

Photo : C. ZAÏRE

Rencontre avec Michel BRENAT

Michel BRENAT est éleveur de bovins allaitants. Son exploitation est située entre 800 et 1000 mètres d'altitude sur la commune de La Chapelle en Vercors dans la Drôme. Son troupeau est constitué de 50 mères de race charollaise.

Christophe MEASSON est pour sa part éleveur ovin viande et utilisateur de chien de protection depuis plusieurs années, il possède

une expérience certaine en la matière. L'exploitation de Christophe est elle située entre 800 et 1200 mètres d'altitude sur la même commune que Michel. La race qu'il élève est la Préalpes, l'effectif de son troupeau est de 300 mères.

Bruno THIRION : Michel, comment as-tu été amené à prendre un « Patou » ?

Michel BRENAT : Eh bien, en 2001 j'ai eu deux génisses d'euthanasiées victimes de fractures et déboitements dans une parcelle qui était limitrophe à celle où se trouvait un troupeau de moutons ayant subi trois attaques de loup. Je ne sais pas si l'euthanasie de mes génisses est liée au loup mais j'avoue que je me pose toujours des questions à ce sujet.

Un jour, j'ai discuté avec Christophe MEASSON. Il est éleveur de brebis et travaille avec des « Patous » pour assurer la protection de son troupeau sur des parcelles avoisinantes. Il m'a proposé de démarrer un chiot né chez lui.

B.T. : Christophe comment as-tu préparé le chiot et donc ce transfert ovin vers bovin ?

Christophe MEASSON : Après avoir vu avec Michel quelles étaient les bâtiments que nous pouvions utiliser et les lots d'animaux en présence, je lui ai conseillé d'intégrer le chiot sur un lot de génisses en stabulation (en bord de route et à proximité de l'habitation). La stabulation est dotée d'un couloir d'alimentation qui peut servir de refuge pour le chiot.

Les génisses ayant déjà un développement important (2 ans) j'ai donc préféré proposer à Michel de démarrer le chiot sur mon troupeau jusqu'à ce qu'il ait 4 mois, afin qu'il soit assez développé et éveillé pour réagir aux déplacements des génisses dans la stabulation (un sabot de génisse, même involontaire aurait pu écraser le chiot de 2 mois).

Je dois dire que le troupeau de Michel est très calme. Michel dégage de l'assurance, de la sécurité vis-à-vis de son troupeau. Le milieu est donc plutôt calme ce qui n'est pas toujours le cas.

B.T. : Quelle a été ton attitude avec le chiot ?

CM : Concernant l'élevage de la portée, par choix et raisonnement technique qui peuvent être discutables, j'ai préféré l'élever de manière à avoir des chiots distants de l'homme (avec très peu de contact avec l'humain) ce qui à mon sens favorise la recherche de contacts avec les animaux.

Concernant le chiot de Michel, je l'ai démarré avec un lot de brebis sans agneaux et habituées aux Patous. Je n'ai pas cherché à être amical avec ce chiot car ce qui était important c'est qu'à terme le chien crée son relationnel avec les bovins.

B.T. : Avant que tu amènes le chiot chez Michel, comment se comportait-il ?

C.M. : A 4 mois le chiot connaissait son nom : « Crack », le non d'interdiction, et l'ordre de retourner au troupeau : « Au troupeau » qui lui signifiait de rejoindre les animaux lorsqu'il en sortait. Je pouvais dans les brebis lui mettre la main dessus facilement, je l'appelais il faisait une partie de la distance, il me laissait m'approcher et je pouvais l'attraper.



Crack et ses charollaises

Photo : B. THIRION

B.T. : Ca c'était la partie avant « la mise sur bovins », comment s'est passé la deuxième phase Michel ?

M.B. : Quand nous l'avons mis en place avec Christophe, nous l'avons déposé dans le couloir d'alimentation devant les génisses en pensant le laisser 2 jours pour l'habituer à l'endroit et ensuite le passer dans la stabulation s'il n'y allait pas tout seul.

Pendant que nous installions un filet à moutons côté route (10 minutes), « Crack » n'a pas attendu pour franchir le cornadis et rejoindre les génisses dans la stabulation. Immédiatement les génisses se sont précipitées pour aller le voir. Il a eu une réaction tout à fait adaptée à la situation. Il s'est d'abord soumis sans gesticuler, il n'a plus bougé. Les génisses (5 ou 6) se sont approchées pour le sentir. Au bout d'un moment, il s'est relevé et s'est déplacé pour tomber nez à nez sur d'autres génisses. Ne les connaissant pas, il s'est assis sans peur excessive, s'est laissé sentir sans fixer les animaux dans les yeux sans avoir de mouvements brusques. Au bout de 30 minutes, tout le monde avait vu tout le monde et « Crack » pouvait commencer à étudier son nouvel environnement. « Magique non ? » Une semaine plus tard, Christophe est venu m'aider à l'attraper (moins facile que dans son environnement précédent, enfin à 2 on y arrive toujours). Une fois attrapé « Crack » était très docile. Pour rendre l'opération plus facile, nous avons prescrit à « Crack » quelques séances de mise et marche en laisse pour qu'il apprenne à ne pas « stresser » quand on l'enlève de son environnement quotidien.



Crack, le vigilant

Photo : B. THIRION

B.T. : Aujourd'hui, ton chien a 15 mois, comment se comporte-t-il ?

M.B. : Il a pris beaucoup d'assurance. Je le nourris en stabulation dans le troupeau, il défend même sa gamelle face aux génisses. Il est complètement dans son élément avec les génisses. J'ai le projet pour le printemps de passer « Crack » avec les mères et les veaux.

B.T. : Christophe, toi qui pratique depuis longtemps la mise en place de chien de protection, quelle différence vois-tu entre l'introduction du chiot sur bovins et celle sur ovins en matière de comportement des deux espèces ?

CM : Les bovins iront plus facilement voir le chien, le sentir, l'identifier.

Les brebis, même si elles souhaitent le faire d'elles même la plupart du temps, ne mèneront pas cette

action à terme. On a souvent vu ½ tour et une précipitation en groupe due à l'instinct plus grégaire chez les moutons.

B.T. : Suite à cet essai concluant, quels sont à ton avis les éléments importants à retenir ?

M.B. : Avant tout le calme ambiant ne peut que rassurer le chien et les génisses. Ensuite, il me semble qu'une phase préalable avec les moutons facilite le travail et permet au chien de prendre un peu plus de maturité physique et mentale. Enfin, lorsque le chien est intégré au troupeau de bovins, il est préférable que l'aire de stabulation soit paillée plutôt que bétonnée et raclée afin d'éviter une blessure grave (notamment au début de l'introduction).

B.T. : Merci à vous pour toutes ces informations très intéressantes et votre grande disponibilité.

Analyse

L'utilisation du chien de protection peut s'avérer intéressante sur différents types de bétail. Pour nous, techniciens de La Pastorale Pyrénéenne, il est sûr qu'un élément est incontournable pour poser les bases du chien de protection, c'est la socialisation.

En effet, un chien de protection ne doit pas se contenter de protéger un territoire fixe, établi (ex : périmètre autour du siège d'exploitation, ou de la cabane d'estive) ; non, il doit protéger un territoire qui varie en fonction des déplacements du troupeau à protéger. C'est le phénomène de socialisation qui permet, pour une large part, de parvenir à ce résultat.

Un chien bien socialisé aux animaux qu'il doit protéger permet d'avoir un chien qui se trouve toujours au bon endroit, ce qui accentue son efficacité. Une bonne socialisation est un préalable pour faire un bon chien de protection.

Pour les espèces ovines et caprines, on arrive sans trop de difficultés à réaliser la socialisation du chiot. Certes, il est acquis que la socialisation du chien peut se faire à peu près sur n'importe quelle espèce, telles que les bovins, porcins ou même la volaille, toutefois des adaptations sont nécessaires.

Pour une intégration sur bovins ou porcins la difficulté réside dans le fait de pouvoir permettre des relations inter-espèces tout en assurant la sécurité du chiot (un chiot qui se fait marcher dessus par une vache n'entraîne pas nécessairement les mêmes conséquences qu'un chiot qui se fait marcher dessus par une brebis). Dans le cas d'une mise en place sur volaille, c'est l'inverse, la question est alors : comment permettre des relations inter-espèces tout en assurant la sécurité des volailles ?

Ainsi, les expériences d'Alain OLIVE, Michel BRENAT et Christophe MEASSON constituent des pistes de travail importantes pour la mise en place de chiot de protection sur troupeaux autres qu'ovins et caprins et constituent des précédents forts intéressants.

Dans un certain nombre de cas, les éleveurs de bovins pratiquent le plein air intégral, il n'y a dans ce cas aucune possibilité d'utiliser un espace confiné (étable) pour forcer la socialisation sur les bovins. Dans le cas d'une exploitation où il y a des bâtiments, on se heurte aux problèmes de sécurité du chiot qui n'a que 2 mois au démarrage, rappelons-le.

Lorsqu'on observe les exemples d'Alain et Michel de quoi s'aperçoit-on dans ces cas précis ?

C'est sur l'espèce ovine (cela aurait pu se faire de la même manière sur l'espèce caprine), que s'est effectuée la socialisation. On a donc utilisé une espèce « support de socialisation » afin de faciliter l'attachement inter-espèces et assurer la sécurité du chiot.

Dans un deuxième temps le chiot/chien a été privé de ses compagnons. Chez Alain, l'effectif de brebis s'est réduit et du même coup est devenu moins attractif tandis que parallèlement un troupeau se constituait et devenait plus attractif : les limousines.

Dans le cas de Michel, la transition a été encore plus radicale. Christophe a du jour au lendemain extrait le chiot des moutons.

La troisième phase consiste finalement en un transfert/report affectif passant des ovins (ne faisant plus partie de l'environnement du chiot/chien) vers les bovins (faisant partie du nouvel environnement du chiot).

Le fait que cette phase n'intervienne que vers 2 ans (chez Alain) et 4 mois (chez Michel) a laissé suffisamment de temps aux 2 chiens pour prendre de la maturité physique et faire l'apprentissage de certains signaux de communication des ruminants (ex : apprentissage des signaux précurseurs d'un piétinement ou d'un coup de tête entraînant l'apprentissage de l'esquive de la part du chiot).

Pour résumer, on peut considérer que le modèle suivant permet de constituer une bonne méthode de mise en place sur bovins, à savoir :

- **Socialisation** du chiot sur une espèce « support de socialisation » dans une exploitation d'accueil
- **Privation** de relation avec l'« espèce support de la socialisation »
- **Transfert** sur l'exploitation bovine utilisatrice (1) du chien

(1) L'idéal est que l'« espèce support de la socialisation » ne soit pas représentée sur l'exploitation bovine utilisatrice, au moins les premières semaines qui suivent le transfert.